

MÉMOIRES
DE LA
SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DU NIVERNAIS

TOME LXXXVII

2018



La Légende de Saint-Saulge et ses cartes postales

par

Daniel-Henri VINCENT

On disait autrefois dans le Nivernais que les habitants de Saint-Saulge, modeste cité du Bazois, étaient un peu particuliers. Pour une raison inconnue, il leur arrivait toujours des choses extraordinaires que l'on s'empressait de raconter d'une manière facétieuse. Quand vint le temps des cartes postales, les anciennes facéties et d'autres du même acabit, furent illustrées et imprimées sous le nom de *Légende de Saint-Saulge*. Ces morceaux de carton imagés plaisaient fort à nos grands-parents et peuvent encore enchanter les nostalgiques et les collectionneurs.

Si on les regarde attentivement, ces cartes humoristiques ne sont pas seulement amusantes. Certaines témoignent d'une grande habileté à marier l'image et le mot, proche de l'art des anciens emblèmes, même si le dessin peut être caricatural et le texte rédigé en patois. Elles révèlent aussi quelque chose d'un monde disparu auquel une Compagnie comme la Société académique du Nivernais, qui s'intéresse à l'art, à l'ethnologie et à la linguistique, peut raisonnablement consacrer un peu de temps.

Parmi la masse largement inexplorée d'une production qui remonte à avant la Grande Guerre et qui n'a fait l'objet, à ma connaissance, d'aucune étude d'ensemble, je centrerai mon propos sur les plus anciennes cartes et les plus caractéristiques, en essayant de les faire parler puisque les sources savantes manquent encore.

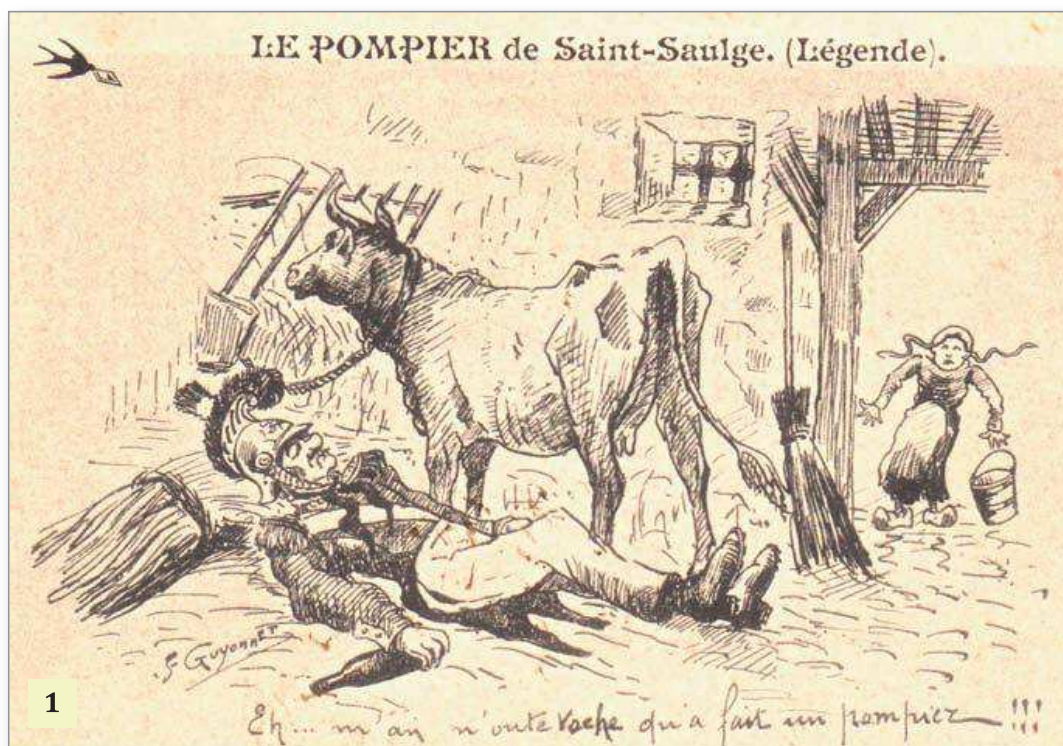
Thèmes et collections

1 - Le pompier

C'est, je crois, la première facétie de Saint-Saulge éditée en cartes. Dans la préface d'un petit ouvrage de Francis Guyonnet intitulé *Souvenirs nivernais*,

.....
1. Président de l'Association bourguignonne des sociétés savantes.

Saint-Saulge Pays des légendes et publié en 1953, E. Rondepierre, un savant ami et voisin de l'auteur, affirme : « De ces légendes, Gui fut le premier imagier en 1903 »². Et ce « Gui » n'est autre que Francis Guyonnet lui-même. Voici donc probablement sa première image (carte 1).



Une enfant trouve à l'étable un homme endormi, reconnaissable à son uniforme. Elle alerte sa mère en s'écriant : « Eh... m'man n'out vache qu'a fait un pompier ! » L'histoire est charmante et authentique, affirme-t-on à Saint-Saulge. Mais on diverge sur tout le reste. Certains, en citant des témoins ou du moins des gens qui ont connu les témoins, racontent une banale histoire de fête bien arrosée, de pompier venu cuver et d'enfant qui, le matin, le découvre près d'une vache. D'autres prétendent que l'évêque de Nevers, attendu à « la prairie » vers l'entrée du bourg par les autorités et la population pour la confirmation ou pour l'inauguration de la caserne des pompiers, avait bien trop tardé. On avance même une date : 15 août 1869. Un fermier, également pompier, peut-être le « père Méchin », avait un peu abusé des rafraîchissements fournis par l'auberge voisine et s'était endormi sous la vache prête à faire veau où une petite fille de quatre ans l'avait trouvé.

Quoi qu'il en soit, l'histoire a donné lieu à plusieurs représentations. Celle-ci, sans doute un premier essai destiné à tester l'avenir commercial d'un nouveau genre, ne présente pas encore la mention « Légende de Saint-Saulge » mais seulement « (Légende) ».

.....
2. Francis Guyonnet, *Souvenirs nivernais, Saint-Saulge Pays des légendes*, Nevers, 1953, p. 2.

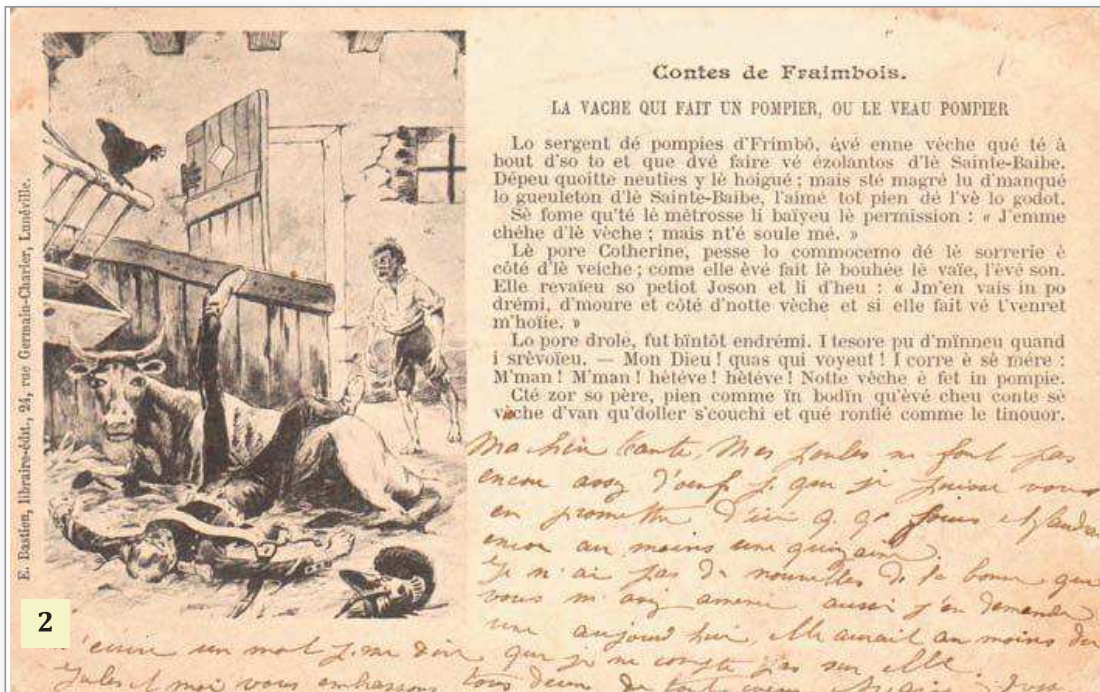
Elle est accompagnée d'un texte manuscrit assez peu soigné, et porte la marque de l'éditeur, une hirondelle.

L'éditeur s'appelle Louis Arveau. Également identifié par la mention « L.A. Prémery », son logo représente une hirondelle tenant dans son bec une enveloppe marquée des initiales de son nom. L'oiseau apparaît en 1903 et disparaît à la vente de l'imprimerie, juste après la guerre. Louis Arveau (1872-1937) était photographe et imprimeur, installé rue du Commerce à Prémery. À vingt-quatre ans, en 1896, il s'était lancé dans l'édition avec ses *Albums Nivernais* composés de photographies du département. Louis Arveau fut parmi les premiers imprimeurs à explorer les différentes techniques de reproduction mécanique des images, en particulier la phototypie qui deviendra le procédé d'impression courant des cartes postales. L'essor rapide des cartes illustrées lui permit de profiter pleinement de cette avancée technologique et de devenir en 1901 un acteur important de l'édition régionale, voire française. Il émit sous son nom de nombreuses vues photographiques du Nivernais, du Morvan et du Berry ; dans le même temps, il imprimait aussi les cartes d'autres éditeurs, majoritairement régionaux.

Le dessinateur est Francis Guyonnet (1869-1926). Il tenait un commerce de produits chimiques et de peintures connu sous le nom de « Boutique verte » à Nevers, rue Saint-Étienne. C'est là que fut fondé en 1902 par quelques artistes et amateurs d'art le Groupe d'émulation artistique du Nivernais. Guyonnet autrement dit « Gui », son animateur, était certes commerçant et dessinateur, mais aussi amateur d'histoire locale et auteur de nombreux articles sur la ville de Nevers et sa région, notamment pour le journal *Paris-Centre*. Dans une authentique démarche ethnographique, il a aussi collecté des histoires, des anecdotes et même les sobriquets des mariniers de Loire.

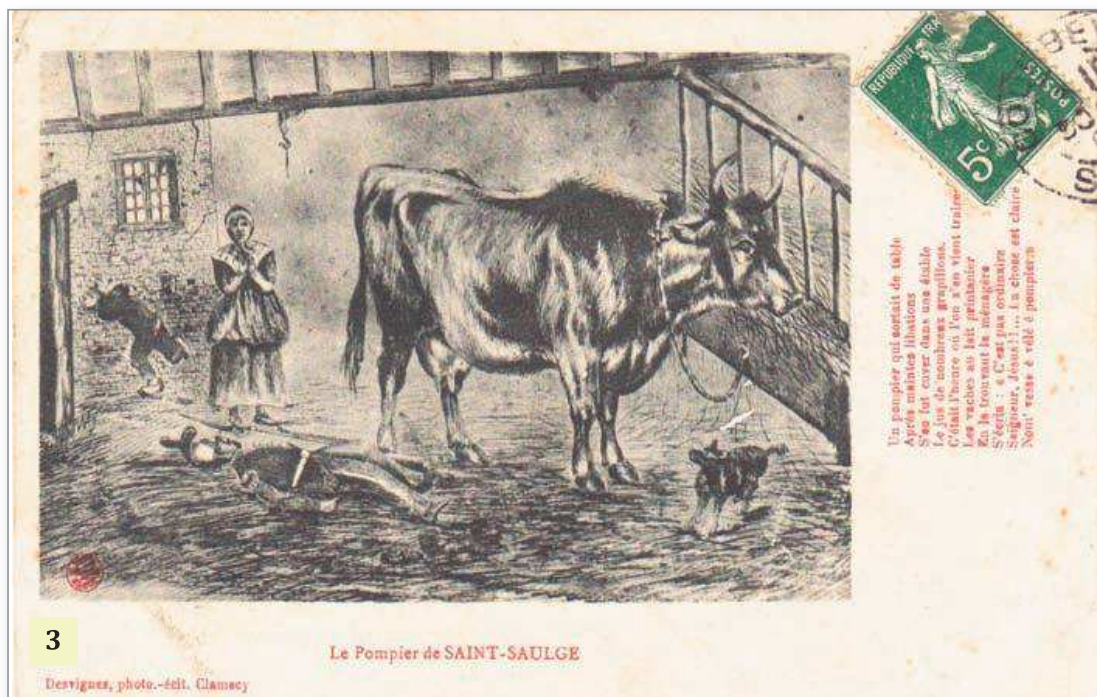
Il devait entretenir des relations amicales avec Louis Arveau qui a publié la carte du pompier en 1903. Je ne sais qui a choisi le sujet et rédigé le texte. Guyonnet, qui avait les connaissances ethnologiques nécessaires, me semble avoir joué un rôle majeur. Arveau et Guyonnet apparaissent ainsi comme des promoteurs de la *Légende de Saint-Saulge* en carte postale. Mais sans doute pas les créateurs.

La *Revue illustrée de la carte postale* publiée à Nancy par Georges Goury tenait les professionnels comme les amateurs au courant des dernières nouveautés. En 1902, la *Revue* présenta à ses lecteurs une initiative intéressante d'un éditeur de Lunéville qui avait entrepris la publication en cartes des *Contes de Fraimbois*. Ces récits amusants écrits en patois d'un petit village de Lorraine, illustrés de dessins, mettent en scène ses habitants, célèbres pour leur curieux esprit. Et parmi les soixante-seize contes qui furent édités, « La vache qui a fait un pompier » (carte 2) ressemble fort à l'histoire nivernaise : le « drôle » lorrain, affolé, appelle aussi sa mère dans son patois : « M'man ! Notte vèche è fet in pompié ! »



Dans l'édition de cette même *Revue illustrée*, le mois suivant, en avril 1902, M. Desvignes, photographe et libraire à Clamecy, fait connaître qu'il serait également désireux de publier « diverses légendes du Morvan ». Et l'une d'elles, le « Pompier de Saint-Saulge »³, fait, dit-il, déjà partie de sa collection (carte 3).

Desvignes accompagne le dessin d'un texte versifié de son cru où il est question d'un pompier qui vient caver son vin à l'étable au sortir d'un banquet



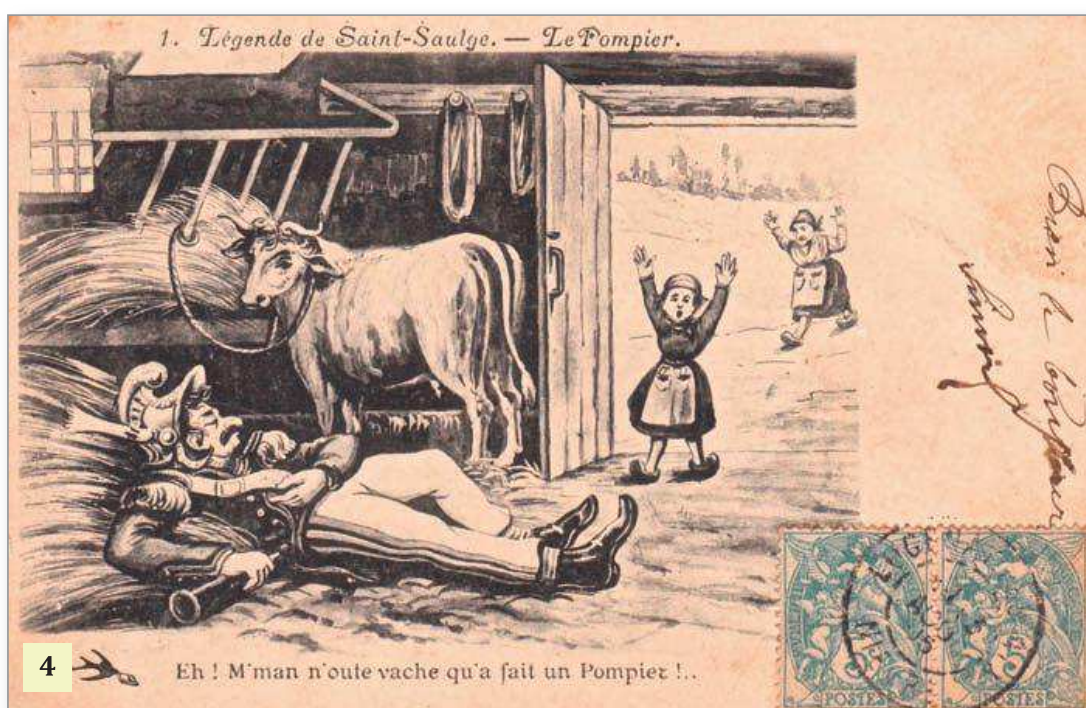
3. *Revue illustrée de la carte postale*. Bulletin de l'A.P.N, n° 28, 20 avril 1902, p. 281.

et que trouve une ménagère qui s'écrie : « C'est pas ordinaire / Seigneur, Jésus ! La chose est claire / N'out vesse é vèlé é pompier ». Desvignes étant un « échangeur », ce qui signifie à l'époque qu'il échange des cartes postales, il a pu connaître antérieurement les *Contes de Fraimbois* pour avoir l'idée de tirer parti des légendes de Saint-Saulge qu'il ne nomme pas encore ainsi.

Conclusion, au moins provisoire : dès 1901, simultanément en Lorraine et en Nivernais, deux éditeurs de cartes postales illustrent des histoires patoisantes parmi lesquelles « le pompier et la vache » qu'on devait raconter ici et là avec des circonstances locales censées l'authentifier.

L'idée est reprise par Arveau et Guyonnet qui ne pouvaient pas ignorer la production de Desvignes, par ailleurs très actif, puisque sa zone de chalandise dépassait largement Clamecy. Guyonnet, ne serait donc pas le « premier imagier » de la *Légende* contrairement à ce que croyait M. Rondepierre, mais j'ignore qui a dessiné la carte de Desvignes.

En 1905, avec un dessin plus soigné (carte 4), « Le Pompier » devient le n°1 de la série numérotée « à l'hirondelle ». Une version ultérieure, si on en croit le cachet postal, a été redessinée et le pompier a pris du galon. De son côté, Guyonnet se contenta d'exploiter son dessin initial du pompier, à peine recadré, pour



son propre compte en créant la « Collection F. Guyonnet, Nevers ». Pourquoi Arveau et Guyonnet séparent-ils leur production ? Une manière d'élargir le marché ? Les deux compères vont tenter d'intéresser les clients nivernais à des cartes à thème régionaliste qui connaissent un grand succès en Lorraine et sans doute ailleurs. Ils n'ont pas tort, comme le montre la suite de l'histoire. De nouveaux édi-



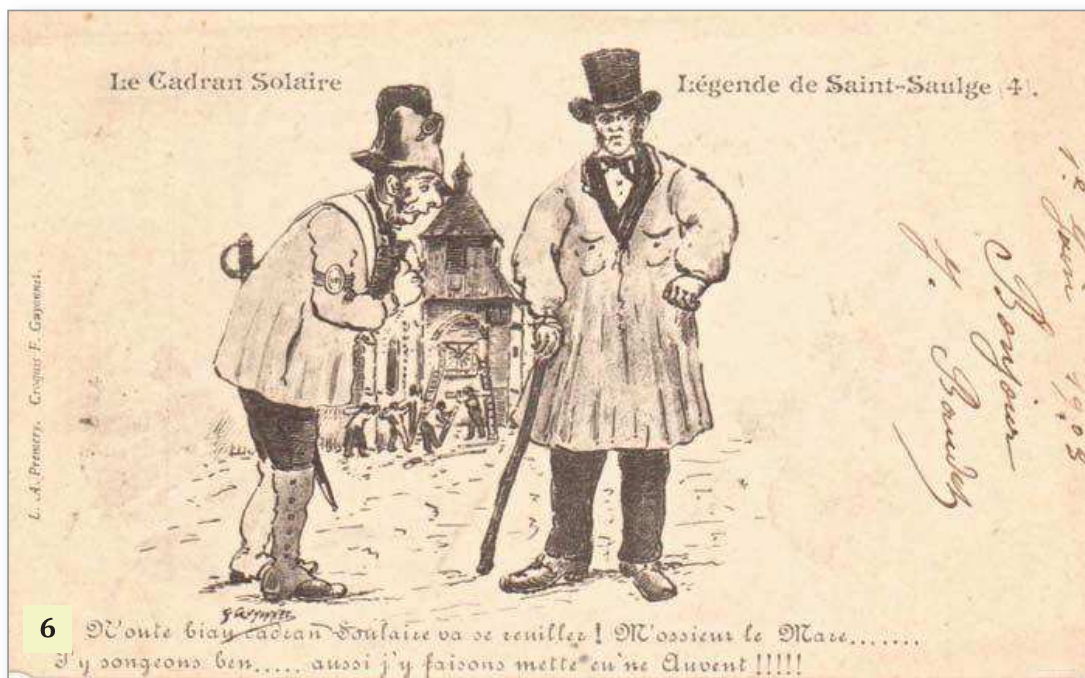
5

teurs, tel François Roblin de Nevers, identifié par son sigle FR/N, ou Roubé de Châtillon-en-Bazois, et d'autres encore, utiliseront le même sujet avec des variantes dans la composition du dessin, les personnages ou le texte. Même l'industrie nivernaise de la faïence exploitera ce sujet très populaire (5).

2 - Le cadran solaire

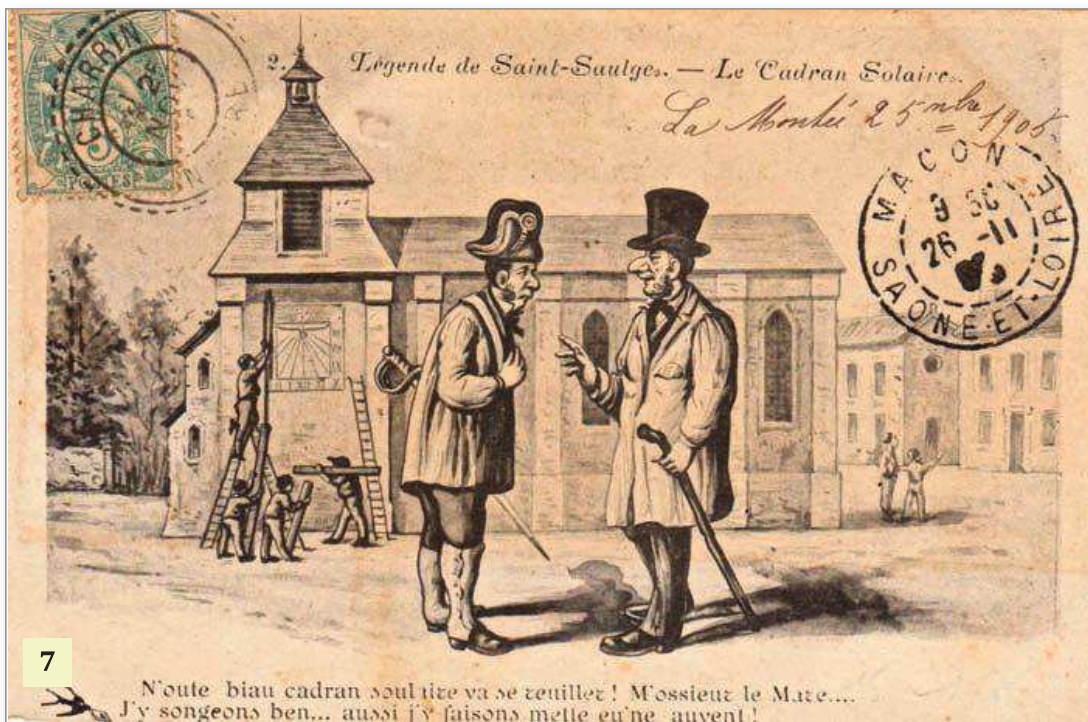
À la différence de celle du « Pompier », qui peut se passer n'importe où, « Le Cadran Solaire » se situe à Saint-Saulge (carte 6), bien identifiable par

son église au clocher caractéristique. On y voit deux personnages récurrents de la *Légende*, le maire et le garde-champêtre. L'histoire se comprend aisément : « N'oute biau cadran soulaire va s'reuiller, Mossieu le Mare. – J'y songeons ben... aussi j'y faisons mette eu'ne auvent ».



On rit du maire qui, en toute sérénité, subvertit les repères logiques. Il n'est pas le seul élu soucieux de la protection des cadrans communaux. On raconte dans le Poitou qu'un conseiller municipal de Saint-Maixent avait proposé de tourner leur horloge vers l'intérieur du bâtiment pour la préserver de la pluie. On lui fit remarquer que la population ne la verrait plus et que c'était fâcheux. Alors on enferma la mécanique dans une caisse en bois pour la protéger malgré tout.

Comme pour « Le pompier », Arveau fait soigneusement redessiner la carte et la commercialise sous son nom seul (carte 7). Les habitants, vêtus



comme sous Napoléon III, paraissent bien attardés puisqu'ils utilisent encore un cadran solaire. Le patois ajoute encore à l'archaïsme de la scène. Roblin reprend le même sujet, avec des personnages modernisés, au dessin très simplifié.

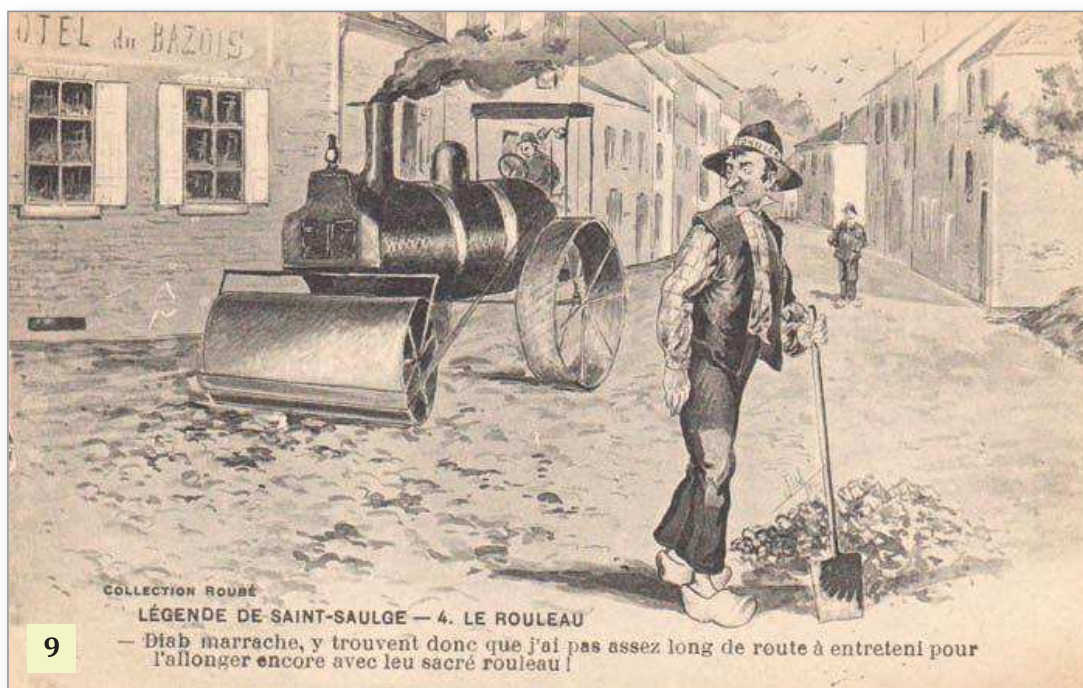
3 - Le Rouleau

On retrouve notre garde-champêtre : « Arrêtez, arrêtez don ! qui qu'à nous foutons don de nous allongé noute route !... c'en é t'y enne boune effaire pou las piétons ! » Le brave agent communal se pose à la fois comme gardien de l'ordre et celui de l'intérêt public (carte 8).



Même scène et dessin peu modifié pour l'hirondelle. Le texte est adouci : « en v'la-t'y une idée ».

Roubé garde l'idée du rouleau qui allonge la route, mais il s'agit là d'un rouleau compresseur à vapeur, signe d'une modernité qui ne plait guère au cantonnier (carte 9). Il proteste : « Diab marrache, y trouvent donc que j'ai pas assez long de route à entreteni pour l'allonger encore avec leu sacré rouleau ! »



On racontait une histoire semblable à Valentigney, dans le Doubs, où le conseil municipal, si on en croit un ouvrage sur le patois de Montbéliard⁴, a demandé au préfet d'arrêter le rouleau qui allongeait la nouvelle route en écrasant les cailloux. Exactement comme à Fraimbois.

4 - L'étang de Ranceau

Perplexité du voyageur. Réponse : « Mossieur, j'plantons des pistoulets !... pour récolter des fusils ! » (carte 10).

Je n'ai pas trouvé d'anecdote pouvant expliquer cette carte. La plaisanterie pourrait s'inspirer de plusieurs contes européens mettant en scène un nigaud qui plante la queue d'une vache pour récolter des veaux⁵. Elle illustre aussi le pouvoir extraordinaire de la terre qui donne au centuple ce qu'on lui confie. Les gens de Lectoure, dans le Gers, racontent qu'à Fleurance on plante quelques aiguilles dans l'espoir d'en faire pousser d'autres à profusion. C'est aussi un exemple de confusion des genres propre aux contes : le pistolet, comme l'aiguille, objets

4. Ch. Contejean, « Une détresse chez les Boroillots », *Glossaire du patois de Montbéliard*, Montbéliard, 1876, p. 234-239.

5. A. Aarne, *The types of the Folktale*, trad. S. Thompson, Helsinki, 1987, 1200, p. 374 : « The numskull [...] plants a cow's tail to produce 1calves ».



manufacturés, peuvent pousser comme des végétaux et le pompier devenir un animal.

Roblin recycle « L'étang de Ranceau » pendant le conflit mondial avec « Le bon patriote » qui, ne pouvant acheter des bons de la Défense nationale, plante des pistolets pour récolter des fusils qu'il donnera au gouvernement (carte 11).

Ainsi la *Légende* contribue-t-elle à l'effort de guerre !



5 - La Revanche

« L'étang de Ranceau » a une suite intitulée « La Revanche », où le benêt n'est pas celui qu'on pense (carte 12). « Ah ! c'est là qu'on plante des pistolets pour récolter des fusils ? – Oh ! Mossieu, dans le temps, mais à c't'heure j'planton des coumis-voyageux pour récolter des A... » Est pris qui croyait prendre et le voyageur de commerce, plastronneur et prétentieux, est convenablement mouché. La carte renforce le message de la précédente. Noter, on y reviendra, que l'histoire rapportée est située « dans le temps ».



Les gens de Mirebeau, dans la Vienne, fatigués d'être blasonnés, ont su comme à Saint-Saulge mettre les rieurs de leur côté. Dans un de leurs récits, quand on demande s'ils ont des ânes, ils répondent : « il en passe plus qu'il n'en reste »⁶.

Desvignes, l'éditeur précurseur de Clamecy, avait déjà utilisé l'histoire de l'étang de Ranceau en 1902. Sans artiste attiré, il avait lancé un concours de dessin dans la *Revue illustrée de la carte postale*. Il avait fourni le texte de l'histoire



6. E. Chevallier, *Faits et anecdotes relatifs à l'histoire de Mirebeau*, Asnières, 1891-1895, p. 578.

en français – où il est question de semer des voyageurs pour récolter des ânes - et une photographie qui donne « l'aspect du paysage et où il ne reste qu'à placer la scène »⁷. La carte ainsi réalisée est publiée dans la collection *Fantaisie Nivernaise* sous le n° 2 (carte 13). À l'occasion de rééditions, elle entrera dans la série de la « Légende de Saint-Saulge ». Je ne connais pas d'autre carte de Desvignes rattachée à la *Légende*.

3 - L'âne qui boit la lune (carte 14)

« Hé ! M'man noute Ane qu'é boit la lune ».



Avec « L'âne qui boit la lune » s'achève la série des cartes conjointes Arveau-Guyonnet des années 1903-1904. Après la « proto-légende » de Saint-Saulge esquissée par Desvignes mais qui semble tourner court, elles reçoivent un bon accueil. Arveau et Guyonnet séparent leurs productions mais poursuivent chacun de leur côté. Guyonnet continuera à dessiner ses propres cartes et à les commercialiser à Nevers.

D'autres éditeurs traitent des mêmes sujets. Chez Roubé, la mère demande d'« erculer » « lai bourrique » car, pense celle de Roblin, elle « va breulé ».

La légende de l'âne qui boit la lune est très répandue en France, par exemple dans le Queyras ou en Corse. À Lure, en Haute-Saône, comme à Montastruc dans le Gers, les paysans éventrent leur âne pour récupérer la lune qu'il a avalée. On peut noter la double métamorphose de la lune : son reflet est objet palpable et elle est personnifiée, généralement souriante, comme dans de nombreux contes. À l'étran-

7. *Revue illustrée...*, n° 29, p. 281.

ger, elle est souvent prise pour un fromage et l'animal, un loup par exemple, boit l'eau pour l'attraper⁸.

7 - La corde ou les cordeaux de laine (carte 15)

Arveau donne l'arrêté municipal : « Nous, maire de la commune, vu les circonstances dans lesquelles se trouve notre église vis-à-vis d'une ordure de chien, placée près d'elle ; Arrêtons : que tous les habitants concourent, et les animaux idem, à déplacer l'église ! »

Avec Roubé, c'est le garde champêtre qui présente sérieusement l'opération à la « Mé Pierette ».



Cette légende paraît tirée d'un conte du Nivernais intitulé « L'Amoureux de Jeannette », recueilli par Achille Millien⁹. Mais on la retrouve à l'étranger comme en France dans plusieurs provinces¹⁰. Dans le Poitou les gens de Saint-Maixent attachent à la flèche du clocher de Niort une aiguillée de laine qui s'allonge et donne l'illusion que l'édifice bouge ; puis casse et tout le monde tombe sur son derrière. À Fraimbois, les hommes poussent l'église qui doit rouler sur des petits pois.

8 - Les réverbères

« Nous, Maire de la commune, après avoir constaté de visu ; arrêtons : que vu qu'on ne peut pas arrêter les gamins de casser les vitres des réverbères,

8. *The types...*, « The Wolf Drinks Water to Get Cheese », 34 B et 1335, p. 396.
9. Achille Millien, « L'Amoureux de Jeannette », dans *Étrennes nivernaises*, Nevers, 1895-1896.
10. *The types...*, « Moving the Church », 1326, p. 394.

on remplacera celles-ci par du fer-blanc ! » On retrouve exactement le même schéma comique que pour le cadran solaire, les mêmes personnages : le maire et le garde-champêtre (carte 16).



Le maire est un brave homme plein de bons sens, mais ce n'est pas le sens commun. Il est ici en « môssieu » mais on le voit aussi mi-paysan mi-bourgeois, avec un haut-de-forme, biaude de maquignon et en sabots. Il s'exprime ordinairement en patois mais les textes réglementaires qu'il prend, en français officiel, sont destinés à renforcer l'effet comique par contraste.

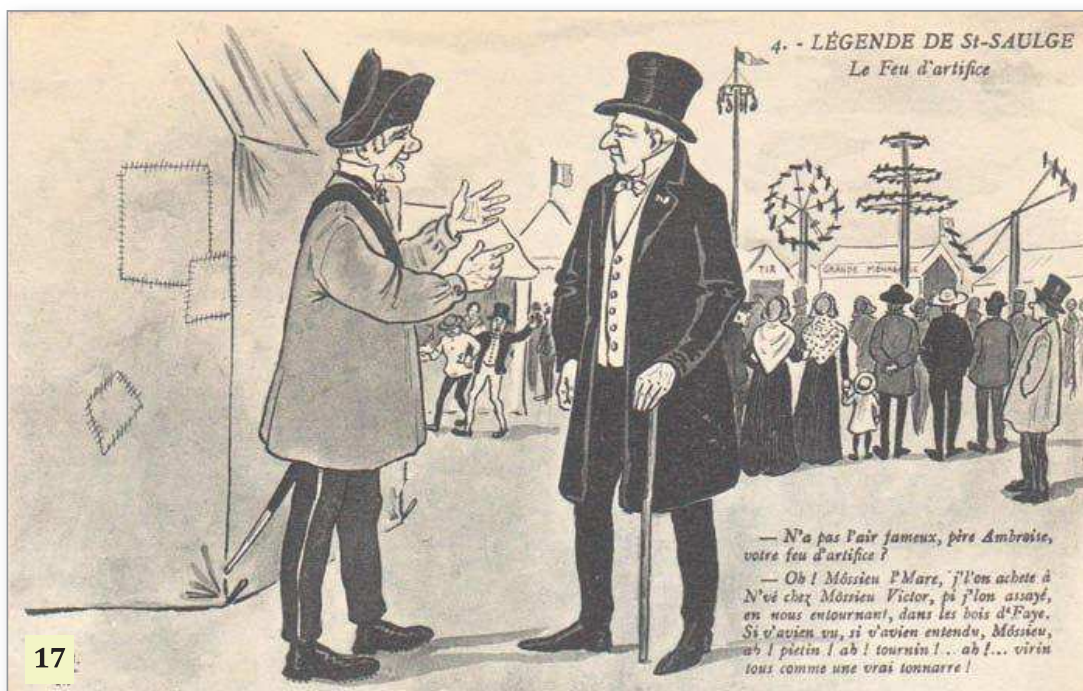
Le garde-champêtre est un des personnages principaux de la *Légende*, inséparable du maire. Il est le gardien de la loi, des biens et des personnes. Il porte la parole de l'autorité municipale, au son du tambour de ville. Par conscience professionnelle, il va jusqu'à essayer le feu d'artifice, comme les nigauds de nombreux contes qui essaient toutes leurs allumettes pour vérifier qu'elles brûlent bien¹¹ (carte 17).

Créés sous la Révolution, les gardes-champêtres sont accusés d'être « les valets des maires ». La loi municipale de 1884 permet au premier magistrat d'organiser plus librement sa police rurale. Mais elle est perçue partout comme archaïque et les gardes passent pour des incapables, dépassés par les événements comme le souligne Fabien Gaveau dans des travaux récents¹². Les gardes sont

11. *The types...*, « Numskull Strikes All the Matches in Order to Try Them », 1260 B, p. 382.

12. F. Gaveau, « Une police ordinaire : les gardes champêtres de l'arrondissement de Beaune de la Révolution française aux années 1940 », dans *Mémoires*, t. XCV, Centre beauinois d'études historiques, 2015, p. 61-97.

l'objet de discours dépréciatifs, de moqueries dans la littérature, le théâtre, les illustrations et les chansons, comme cette célèbre *Marche des Gardes-Champêtres*¹³.



9 - Les lapins (carte 18)

« Brigadier, pendant l'incendie, / Sois prudent et laisse toujours, / Un pandore à la gendarmerie, / Et le clapier fermé double tour » !

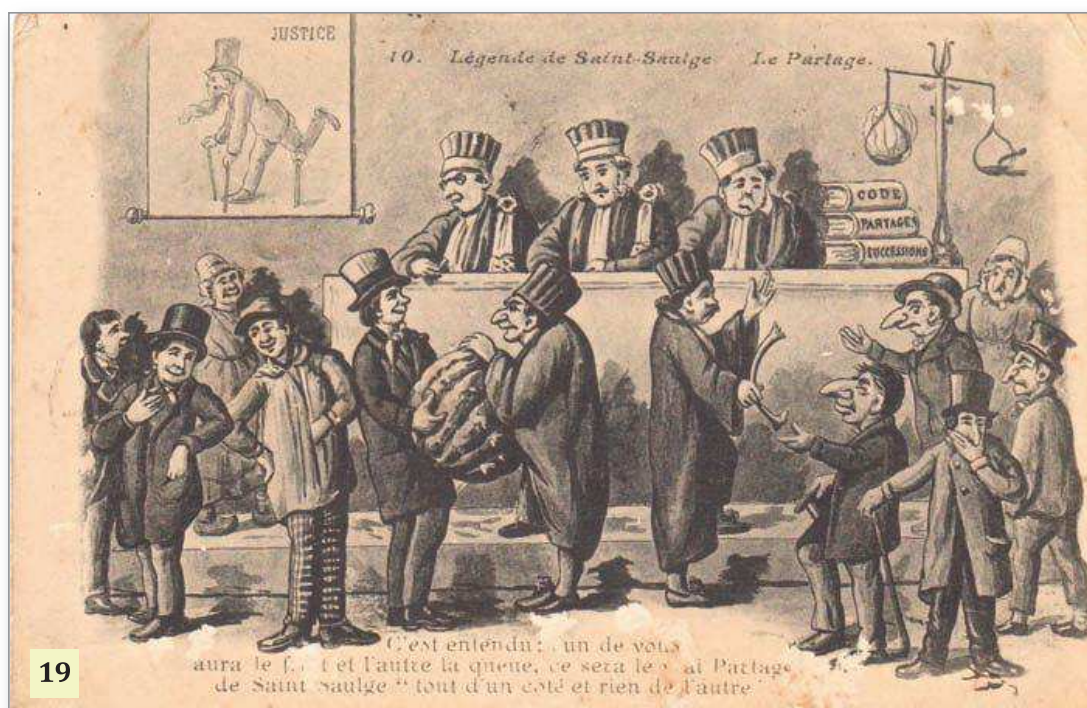


13. Paroles de C. Durandal, musique d'Henri Defives.

Tous les lapins n'ont pas été pris, comme l'indique la banderole dans le jardin : « Les autres sont trop petits ; ce sera pour une autre fois ». Je n'ai pas trouvé trace de l'anecdote qui a servi de base à cette carte, mais il est fort possible qu'une affaire de ce genre, c'est-à-dire de larcin à la gendarmerie, se soit produite ici ou là. C'est une des rares apparitions à ma connaissance des gendarmes dans la *Légende* et ils ne sont pas ridicules.

10 – Le Partage (carte 19)

« C'est entendu : un de vous aura le fruit et l'autre la queue, ce sera le vrai partage de Saint-Saulge, tout d'un côté et rien de l'autre ». La justice marche drôlement et sa balance est curieusement réglée pour trancher les litiges. Roubé explicite le jugement : « Attendu que le melon a poussé sur les limites des jardins de Grosjean et de Pierre... Ordonnons qu'il y a lieu de partager. Aura Grosjean le melon et Pierre la queue ».



Le dicton nivernais « C'est le partage de Saint-Saulge/ Tout d'un côté, rien de l'autre » est rapporté par Millien. On le connaît ailleurs. En Normandie, il est dit « Partage de Montgomery » en référence à une ancienne famille. On le trouve aussi sous le nom de partage « du lion »¹⁴. À Saint-Saulge, il ne s'agit pas de se répartir des seigneuries et de vastes terres mais un simple melon. L'effet de dérision joue à plein !

14. George de Backer, *Dictionnaire des proverbes françois*, Bruxelles, 1710, p. « LIO. LIP. LIS. LIT. » .

11 – L’herbe du clocher

C’est la plus célèbre *Légende de Saint-Saulge*, qu’on qualifie quelquefois « d’authentique ». « C’est ti malheureux de lesser perdre de la si boune harbe su le clocher ! – Ben voui, mais pas moyen de la faucher ! – Moutons-y la vache à Glaudon all’va l’avoir bentoux broutée ! » (carte 20).



La carte représente fidèlement la place de l’église, y compris les boutiques accolées au monument. On dit à Saint-Saulge que c’est une année de grande sécheresse, donc d’herbe rare, que l’on fit réflexion que celle qui poussait sur l’église était perdue. D’où l’idée d’y monter une vache. Chaque année en mai, une vache est effectivement hissée sur le clocher lors d’une fête populaire. La dénommée « Blanchette », en plâtre, reste perchée jusqu’en octobre. La tradition daterait de 1914.

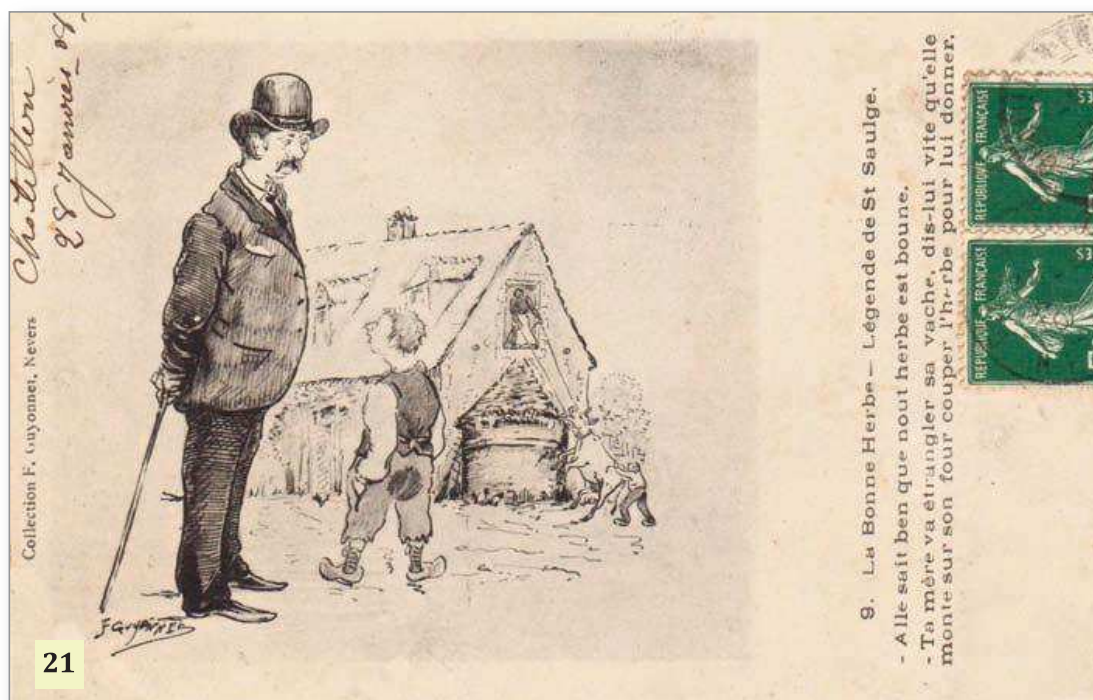
La vache sur le clocher n’est pas non plus une légende propre au Nivernais. On trouve ces contes dans toute l’Europe¹⁵. Dans notre pays, en Picardie et dans les Vosges par exemple à Hymont ou à Ruaux avec, circonstance aggravante, une technique funeste qui consiste à passer une corde au cou de l’animal. Étranglé, il tire la langue et tout le monde croit qu’il est content ! À Saint-Dode, dans le Gers, c’est un âne pour manger des chardons. À Champlitte, en Haute-Saône, c’est un taureau, comme à Fraimbois.

Pour le Nivernais, la source directe en est un conte transcrit par Achille Millien, « L’Amoureux de Jeannette », déjà cité¹⁶. Mais comme l’a dessiné Francis

15. *The types...*, « The Cow is taken to the Roof to Graze » et « Ass Hoisted up to Tower », 1210, p. 375.

16. A. Millien, « L’ Amoureux... », p. 224.

Guyonnet, seul fidèle à Millien, l'affaire de « La Bonne Herbe » met en scène une femme qui tire sa vache par une corde pour la hisser sur le four de sa maison où l'herbe pousse. Et l'amoureux du conte suggère, comme le « môssieu » de la carte, de couper l'herbe pour la donner à l'animal (carte 21).



C'est la seule carte du type « herbe sur le four » que j'ai trouvée. « L'herbe sur le clocher » à Saint-Saulge paraît donc due à une contamination de la Légende ni-vernaise originale de « La bonne herbe » par le conte de Fraimbois ou un autre. Le contexte de la séparation de l'Église et de l'État a peut-être pesé sur cette évolution : avec une vache sur le clocher, le religieux paraît désacralisé et soumis au laïc le plus banal sans aller cependant jusqu'au sacrilège puisque l'église elle-même est épargnée.

12 - Une place pour Pornat

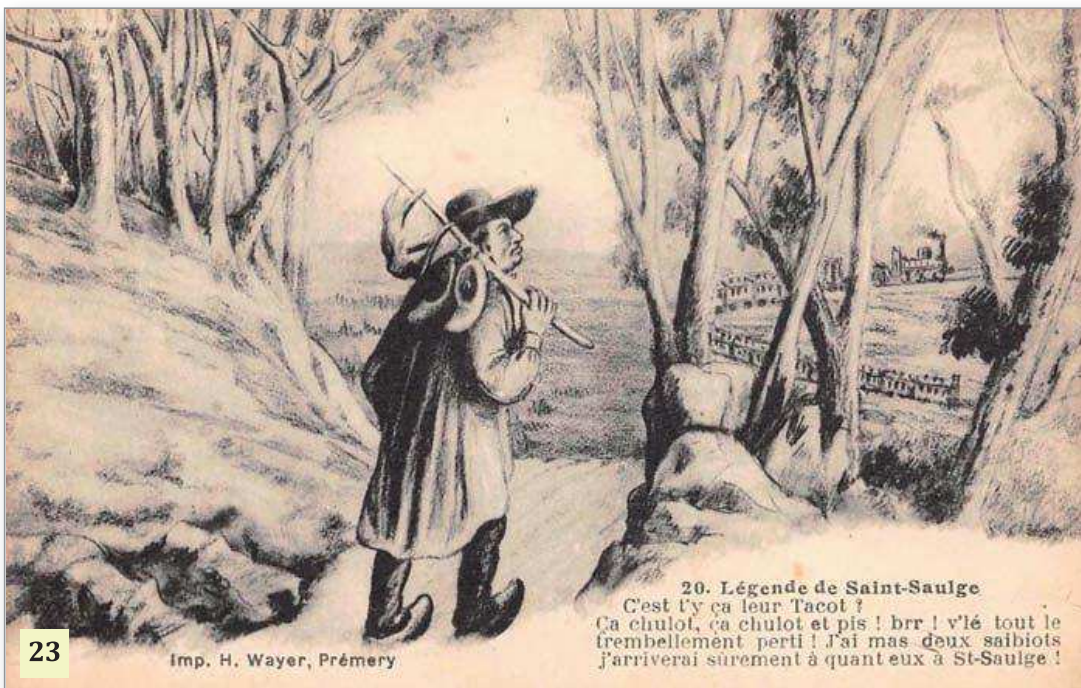
« Combien que ça coûte pour aller à Pornat ? - Dix sous. - Oh ben, c'est trop cher, y vas y aller de mon pied » ! (carte 22). Première apparition du train départemental. La dame préfère marcher 7 km à pied que de dépenser ses sous. Une illustration du sens de l'économie paysanne, jugé excessif. Et aussi du rôle que Pornat joue vis-à-vis de Saint-Saulge : c'est là qu'on trouve les plus arriérés comme on peut le voir sur d'autres cartes.

Le décor, avec ses affiches touristiques, évoque plus celui d'une gare de grande ligne que d'un tacot. Noter la publicité pour l'éditeur des cartes de la *Légende*, Louis Arveau, de Prémery, au-dessus du banc et de la liqueur Pepermint.

Roubé traite la scène d'une manière plus réaliste et fait dire à une brave paysanne à qui on ne la fait pas : « Faisez pas vout malin, is va ben y aller de mon pied ! »



Ce Morvandiau (carte 23) reste aussi adepte de la marche à pied : « C'est t'y ça leur tacot ? Ça chulot, ça chulot et pis ! brr ! v'lé tout le tremblement perti ! J'ai mas deux saibiots, j'arriverai sûrement quant eux à St-Saulge ! » C'est clairement une mise en cause du progrès jugé inutile.



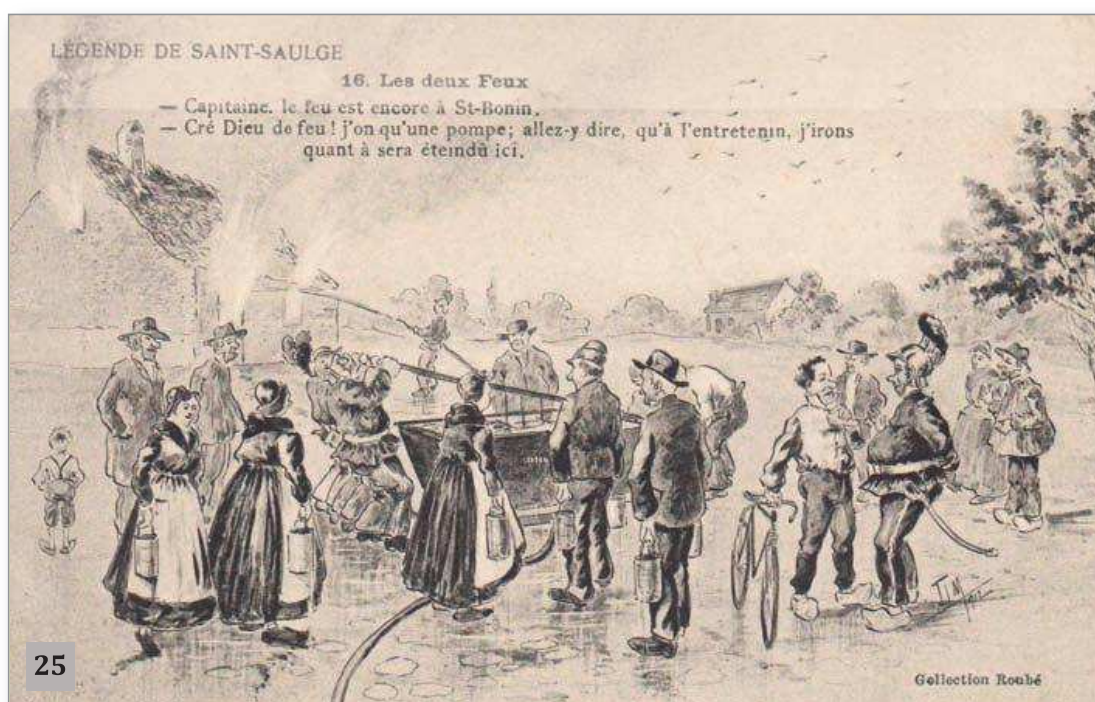
13 – La nouvelle pompe

Le maire de Saint-Saulge explique : « Hureusement que j'ons une pompe expirante et arfoulante ; avec ça on tue le feu dans les bâtiments et on vide le ca-

niveau quand y tombe de l'iau.» (carte 24). La scène pourrait être dramatique car un immeuble brûle, mais personne ne semble vraiment s'en inquiéter : la démonstration intéresse plus que l'extinction de l'incendie. C'est une variante nivernaise du nigaud chinois qui, quand on lui montre la lune, regarde le doigt.

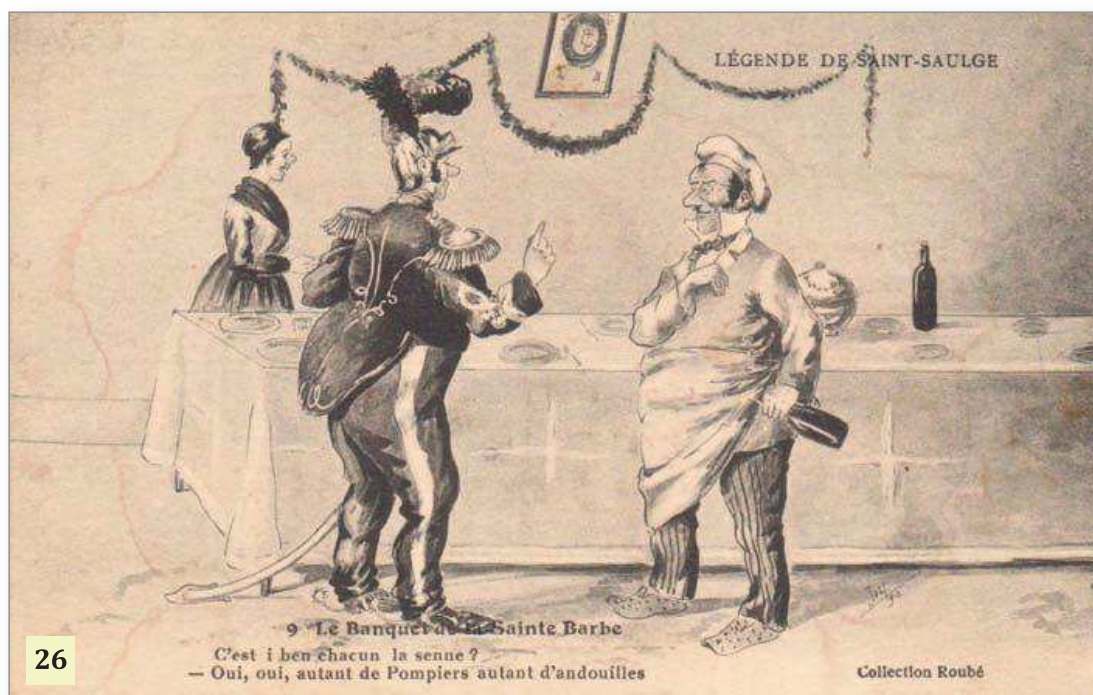


Il n'est pas sûr de surcroit que tous les pompiers aient eu le temps de se familiariser avec leur nouveau matériel qui ne marche pas toujours, surtout s'ils confondent pompe et tarare.



Les pompiers savent pourtant gérer les situations délicates : « Capitaine, le feu est encore à St-Bonin – Cré Dieu de feu ! J’ons qu’une pompe ; allez y dire qu’a l’entretenint. J’irons quand ça sera éteindu ici » (carte 25).

On les a aussi vus à l’étable, après libation. Maintenant à table, pour la Sainte-Barbe : « C’est i ben chacun la senne ? – Oui, oui, autant de pompiers, autant d’andouilles ! » (carte 26).



Institués par la Révolution, les corps de pompiers municipaux sont depuis 1831 sous la responsabilité des communes. On se moque de ces volontaires peu compétents, généralement inefficaces, surtout intéressés – dit-on - par la parade en uniforme et le banquet de la Sainte-Barbe. Ils jouent le rôle des grands benêts ! Pour consoler les Saint-Saulgeois, ceux de Prémery ne valent pas mieux et rivalisent d’inefficacité, du moins si on en croit M. Luquet et son *Petit Saint-Saulgeois* du 22 avril 1909 à propos d’un incendie à Lurcy-le-Bourg¹⁷. En fait, on brocarde les pompiers dans toute la France.

Les plus célèbres sont les pompiers de Nanterre héros de récits amusants, de dessins humoristiques, d’un quadrille pour piano¹⁸ et de chansons¹⁹. Une Nivernaise, Mlle Graillot consacre elle aussi en 1929 une chanson aux pompiers de Saint-Saulge²⁰, sur l’air immortalisé par Bach et Laverne.

17. *Le Petit Saint-Saulgeois*, 22 avril 1909, p. 2 et 3, Arch. dép. Nièvre.

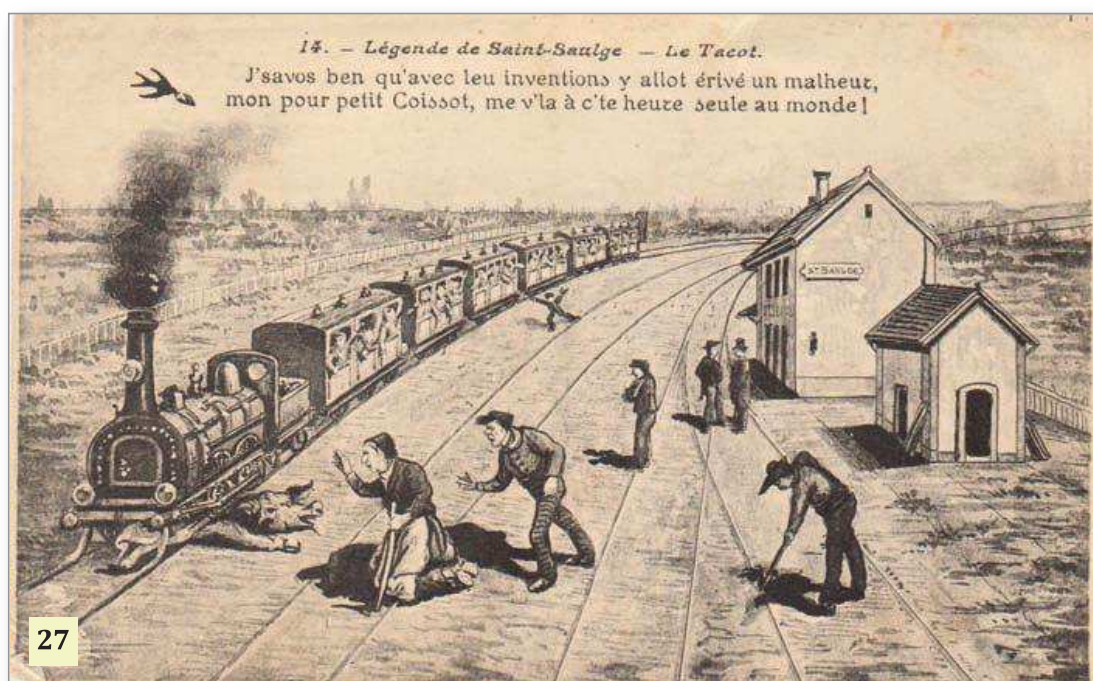
18. Composé par L. C. Desormes.

19. Par exemple, *Les Pompiers de Nanterre*, chanson écrite en 1868 par Philibert et Burani pour les paroles et Antonin Louis pour la musique.

20. M. L. Graillot, « Les Pompiers de Saint-Saulge », dans *La Légende du pompier*, 1928, ill. P. Bernard (brochure ronéotée).

14 – Le Tacot

La pauvre vieille se lamente : « J’savos ben qu’avec leu inventions y allot érivé un malheur ; mon pour petit Coissot, me v’la à c’te heure seule au monde ! » (carte 27). Il est en effet bien possible que de tels accidents aient eu lieu du côté de Saint-Saulge. *L’Indépendant du Morvan* n’hésite pas à l’affirmer : « Les accidents occasionnés par le tortillard ne se comptent plus en Morvan. Par-ci, par-là, il écrase un cochon, un mouton, des vaches, des automobiles, des camions. C’est la terreur des campagnes, vomissant le feu et la fumée... »²¹ La scène est plus touchante que comique. C’est l’illustration d’un progrès jugé néfaste. Si la gare est à peu près ressemblante, il n’en est pas de même du train.



Avec le chemin de fer, c’est la modernité qui pénètre d’une façon massive dans la vie des habitants de Saint-Saulge au moment même de la publication des premières cartes. Le tacot devient un personnage éminent de la *Légende*. La ligne de Nevers à Saint-Saulge par Saint-Benin-d’Azy a été inaugurée le 15 décembre 1904. On a aujourd’hui du mal à imaginer le bouleversement que le tacot a provoqué dans la société rurale, les troubles individuels, les perturbations économiques.

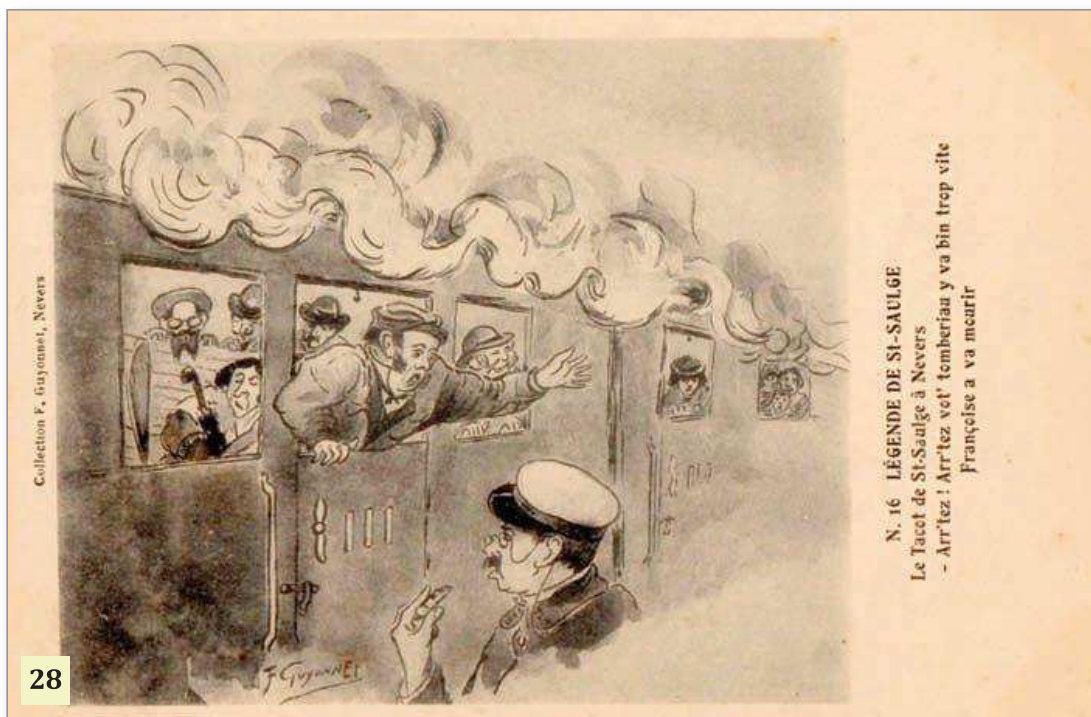
Ce train (carte 28), dessiné par Guyonnet fait peur aux voyageurs par sa vitesse : « Arr’tez ! Arr’tez vot’ tomberiau, y va bin trop vite, Françoisse a va mourir ». Et on voit la malheureuse Françoisse qui se cramponne à son panier et à son parapluie.

On pourrait se contenter d’en sourire mais l’ethnologue Caroline Dar-

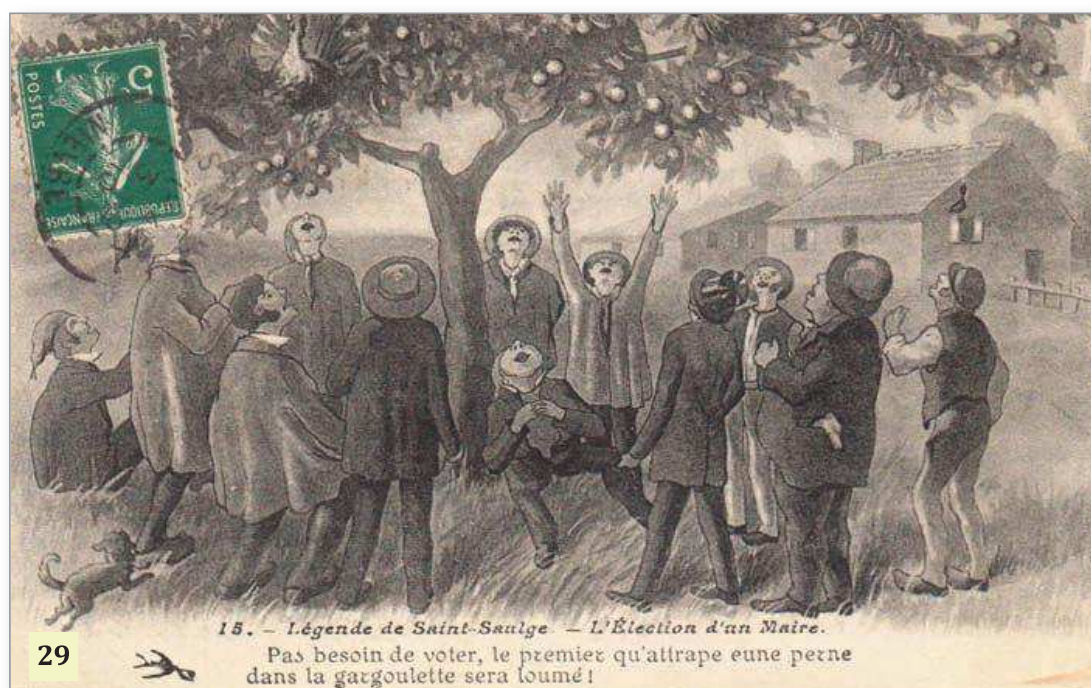
21. Article du 12 mars 1924, cité par Jacqueline Paineau, « Il était une voie... ferrée étroite », *Vents du Morvan*, p. 37.

roux souligne que le train avait effectivement provoqué une maladie transitoire dite des « fous voyageurs » pendant une vingtaine d'années.

Des personnes n'arrivaient pas à gérer la rupture que le voyage en chemin de fer entraînait dans le rapport traditionnel de l'espace et du temps. Certains, comme Françoise, pouvaient ressentir un grand malaise de se trouver rapidement emmené d'un lieu à l'autre.



15 - L'Élection d'un Maire (carte 29)



« Pas besoin de voter, le premier qu'attrape eune perne dans la gargoulette sera loumé ! » Ce mode d'élection n'est pas propre à Saint-Saulge. On dit qu'à Uchon (Saône-et-Loire) on procédait ainsi en secouant le prunier²². À Fraimbois, c'est celui qui recevait une poire dans la bouche qui était proclamé maire.

Chez Roubé celui qui prétend avoir le fruit doit recracher le noyau. Car, comme à Saint-Maixent²³, il est arrivé qu'un échevin, prétendant avoir eu une prune, n'avait reçu que le « fruit » d'un dindon perché sur l'arbre !

16 – La Dime au Seigneur (carte 30)

Une histoire bien mystérieuse. « Pisqu'allé arbuté de mezer das pommes crues, é vons y en donner das cuites ! ... Le Seigneur. – Renvoyez-moi tous ces A... là » !

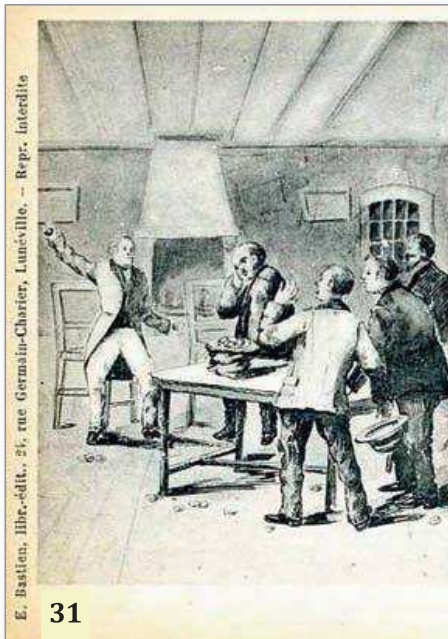
Il est vrai qu'à Saint-Saulge on vendait le bétail sur le Champseigneur à la Saint-Martin. Ces ânes-là seraient donc au Champseigneur. Mais pourquoi les pommes cuites ? Il faut encore aller en Lorraine pour entrevoir la solution ou plutôt le conte dont Arveau s'est peut-être inspiré.



Les pommes, comme les prunes, ne valent pas grand chose. En outre l'expression « jeter des pommes cuites à quelqu'un » signifie injurier, humilier au XVII^e siècle. D'où la colère seigneuriale à Fraimbois (carte 31) comme à Saint-Saulge. Je ne sais si ces subtilités étaient encore comprises en 1900.

22. Conte relevé par l'ethnologue C. Darroux.

23. Voir : Jean Drouhet, *La Moirie de Sen-Maixant, o lez Vervedé de tretoute lez autre*, publié en 1661 et réédité à Poitiers en 1878.



E. Bastien, libr.-édit., 24, rue Germain-Charrier, Lunéville. — Repr. interdite

31

Contes de Fraimbois.

LES POMMES CUITES

L'annéye let, lo Monsue de Moyen avô invité lo Conseil municipal de Frimbô é aller déjeuner chin lu.

Comme les gens de Frimbô sont bin élevés i se sont dit: Je ne pouvons aller chez lo Monsue les mains vèdes. Meu quasque j'paurin bin li apoutchier? in hadé, di bodin, de let grilleque, des quouèches saches?

Toute celet a bin bon, mè in sèche de peumes li fero putète bin piéhi.

I s'en vont donc é Moyen, avo in sèche de peumes tchieutes. L'errivont on chété. Lo maire fê in pia discours: « Les gens de Frimbô sont bin èhes, note Monsue, de veni v'vère. Les su de L'ninville dehont qu'jatan des foutu bètes, mè comme dit tojo Mosseur Curé, j'no-z'-en foutont pas mal. Val in sèche de peumes, note Monsue, que let grosse Sidonie è fê tcheure. Elles sont tot bonnes et bin rotisses. Goutez-en icune, note Monsue, et veu no z'en direz des nouvelles. »

Lo Monsue mat let main dans lo sache et prend eune peume. Mè, à lieu de let matte é sé bouche, i l'éhouie su l'euve di banoué qu'lo rouété.

« Tin, vale por te, beuné. » Epu, l'en chouie enne âte su lo nez di maire, eune âte su lo chépe boisseau di gros Micoulouche.

Majunove que mes pores innocents ont pris zoues cliques et zoues olaques et que l'ont retoné é Frimbô.

« Et ben, i no zet bin erçu, lo Monsue, que dit en let lo maire é let grosse Sidonie; i no zet foutu toutes les peumes tchieutes su let dgueüle! »

« Heureusement éco qu'latin tchieutes, que rapand mé Sidonie; si l'avin ottu crusses, lo Monsue vo zérò toués tortu. »

Éditeurs et dessinateurs

Après la timide tentative de Desvignes, les seize cartes « à l'hirondelle » de l'éditeur Louis Arveau constituent sans doute un corpus homogène et caractéristique de la *Légende de Saint-Saulge*. Celles de Guyonnet ajoutent l'unité des dessins qui sont tous de sa main et du même style. Pour autant, je ne suis pas sûr qu'elles témoignent d'une volonté délibérée de mener un projet éditorial cohérent, conçu comme un témoignage porteur de sens. Ni, à l'inverse, comme une simple opération commerciale : Arveau était sensible au patrimoine et Guyonnet avait un goût réel pour l'ethnographie. On y trouve en tous cas, sans doute sous l'influence des folkloristes, des sujets puisés dans le fonds commun comme l'âne et la lune ou l'herbe sur le clocher ; des anecdotes avec les lapins ou le tacot ; des figures comiques avec le maire, le garde champêtre et les pompiers. Et, peut-être une inspiration puisée, directement ou non, dans les *Contes de Fraimbois* avec la vache et le pompier, le rouleau ou les pommes cuites. Ces cartes appartiennent à la période appelée « l'Âge d'or »²⁴ de la carte postale, c'est-à-dire entre 1895 et la Grande Guerre, à une époque où se multiplient les déplacements des gens grâce au chemin de fer ne serait-ce que pour aller au marché à la ville voisine, pour le service militaire qui concerne tous les jeunes hommes ou le tourisme qui commence à intéresser les classes moyennes... Toutes occasions d'envoyer un petit mot à la famille ou aux amis puisque tout le monde ou presque sait lire et écrire.

Émile Strauss, directeur de *La Carte Postale illustrée*, est considéré comme le grand promoteur de la carte postale en France. On ne doit pas oublier

24. Cf. Ado Kyrou, *L'Âge d'Or de la carte postale*, Paris, 1966, 180 p, ill. Kyrou n'évoque cependant pas la carte humoristique.

Georges Goury, sa Société internationale des Amateurs de cartes postales illustrées (32) et d'autres associations ou clubs cartophiles qui publient leurs revues. D'importants éditeurs-imprimeurs comme Bergeret à Nancy ou Collas à Cognac produisent plus de 300 000 cartes par jour au début du XX^e siècle. Pour ce qui nous concerne, on doit retenir Louis Arveau pour son rôle précurseur dans la Nièvre et plus généralement en Bourgogne. En 1919, deux associés Wayer et Josse, puis Wayer seul à partir de 1924, reprirent en effet son imprimerie, son fonds, sa clientèle. L'« Âge d'Or » de la carte postale prenait fin.

Dans la série des cartes humoristiques, Arveau a publié, outre la *Légende de Saint-Saulge*, les *Scènes morvandelles* et *Les embêtements d'un Morvandiau*. Il a dû céder assez facilement des droits de reproduction dans les départements voisins puisqu'on retrouve ses mêmes cartes de la *Légende de Saint-Saulge* chez Henri Lachaume à Joigny, Duciel à Saulieu, Maquaire à Bourges, P.G. à Autun... et je dois en oublier. Quant à Karl Guillot, libraire à Migennes-Laroche, il les reprend dans la collection *Le Rire en Bourgogne*. C'est évidemment Arveau qui imprime, les « éditeurs » se chargeant de la commercialisation dans leur secteur.

S'agissant des illustrations des cartes « à l'hirondelle », le cas des six « primitives » est clair : elles sont signées de Francis Guyonnet. Mais lorsqu'Arveau les reprend et les fait redessiner soigneusement, le nom de Guyonnet disparaît bien que, si la facture est bien différente, les personnages et la mise en scène soient presque identiques. Georges Hémel, dans un bref article du *Magasin pittoresque* de 1909, illustré de cartes de la *Légende de Saint-Saulge* éditées par Arveau et Guyonnet, précise : « Dessins et légendes de M. Francis Guyonnet, qui a bien voulu nous autoriser à les reproduire »²⁵. Pour autant, il semble qu'Arveau a eu recours

25. Georges Hémel, « Paysanneries – La Légende de Saint-Saulge », dans *Le Magasin pittoresque*, 15 mai 1909, p. 221.



à d'autres artistes, dont l'un s'identifie par les très discrètes initiales « GF » qu'on trouve sur un dessin possiblement original d'une carte « Une place pour Pornat ».

Francis Guyonnet exploite lui-même ses dessins en tant qu'éditeur. Au fil des années, il soigne davantage sa présentation et ses dessins s'affinent. Il a recours au lavis pour leur donner plus de corps. Il doit rencontrer un certain succès commercial puisqu'on trouve sous sa marque d'éditeur une trentaine de cartes signées Guyonnet.

Autre éditeur, autres cartes. La « Collection Roubé », plus tardive, est particulièrement riche. Roubé, de Châtillon-en-Bazois, tire parti du succès d'Arveau. Il fait appel, pour une première série de vingt cartes, à un dessinateur qui signe « JIM », et date ses dessins de 1912. Je ne l'ai pas identifié. D'autres artistes interviendront ensuite pour cet éditeur très prolifique, de qualité très inégale. Ils ne signeront pas. Je connais une petite cinquantaine de cartes Roubé de la *Légende* dont certaines sont joliment colorées. Elles sont imprimées par Arveau puis par Wayer (carte 33).



François Roblin, débitant de tabac à Nevers a créé sa propre série sous le nom « F. Roblin, Nevers » ou « FR/N », soit douze cartes d'une même facture mais non signées. Il poursuit un peu dans un style différent.

Aux Éditions Pautrat, les *Légendes*, au pluriel, paraissent après la guerre. Pautrat fait travailler un bon dessinateur au style bien identifiable et qui signe « A. Perré », lequel a aussi travaillé pour Wayer. Il pourrait s'agir d'Aristide Perré (1888-1958), auteur de bandes dessinées bien oublié aujourd'hui, bien qu'il ait pris la suite de Forton pour les Pieds Nickelés. En tout cas, on doit à Pautrat et à sa famille la conservation d'originaux des cartes de Roubé et d'Arveau dans le

grenier de leur boutique de Nevers et que Mme Geneviève Anne, alors présidente du syndicat d'initiative de Saint-Saulge a eu l'excellente idée d'acheter et de faire reproduire.

Les autres « éditeurs », qui sont le plus souvent de simples commerçants, prennent des dessinateurs amateurs de seconde zone. Les sujets s'éloignent de la « véritable » *Légende* et se banalisent souvent en simples blagues.

Les parlers de la *Légende*

Les cartes postales de la *Légende de Saint-Saulge* sont, comme emblèmes et devises, composées d'une image et d'un texte. Les dialogues mettent dans la bouche des personnages des mots et des tournures régionales pour donner une couleur locale. Il ne faut probablement pas y voir un souci de transmission patrimoniale comme pour les contes de Fraimbois. C'est plutôt une manière de marquer leur appartenance à une société rurale, de produire des effets comiques mais aussi d'instaurer une complicité identitaire avec les acheteurs locaux. Françoise Dumas, maître de conférences (h) de l'Université de Bourgogne, a fait une étude de ce savoureux patois francisé. Elle rejoint évidemment les travaux du professeur Taverdet publiés notamment dans le *Folklore du Nivernais et du Morvan* de Jean Drouillet²⁶.

Aux origines

L'explication habituelle des plaisanteries qui visent une ville – le cas de Saint-Saulge est loin d'être unique on l'a vu – est celle de la jalousie entre bourgs, inégalement riches ou favorisés. Dans la Nièvre, il est vrai qu'on enviait souvent la richesse agricole du « gras Bazois ». Et de fait, les moqueries sont très anciennes. Dans son mémoire daté de 1690, l'intendant de Moulins Le Voyer note pour Saint-Saulge : « Les habitants en ont été toujours fort simples et leurs voisins en font une infinité de contes pour rire »²⁷.

Jérôme Deparis, curé de Saint-Saulge de 1710 à 1719, sur lequel a travaillé Anne-Marie Chagny-Sève, le confirme : « Le peuple de Saint-Saulge semble plus doux et plus traitable qu'aucun autre de la province. On a voulu lui imputer une simplicité trop grande ». Deparis fait remonter au début du XVII^e siècle et à Marie de Gonzague, la princesse Marie de Nevers, des plaisanteries qui ont été depuis « suivies de toutes ces pauvretés qui divertissent les fous et font pitié aux sages »²⁸. Si la princesse Marie, duchesse de Nevers et seigneur de Saint-Saulge, a pu se moquer de ses sujets, ce qui a marqué les esprits, elle n'est évidemment pas la source principale des facéties et encore moins de la *Légende* en cartes postales, où l'on trouve des contes types répandus en France et dans toute l'Europe.

26. Gérard Taverdet, « Observations sur les parlers du Nivernais et du Morvan », dans Jean Drouillet, *Folklore du Nivernais et du Morvan*, La Charité-sur-Loire, p. 137-159.

27. Cité par J.-M. Deguilloux, *Histoire de Saint-Saulge*, p. 103.

28. Jérôme Deparis, *Mémoire sur la ville de Saint-Saulge*, v. 1715, Arch. dép. Nièvre, ms 104.

Pour d'autres commentateurs, les plaisanteries seraient attribuées à Lazare Depardieu, procureur du roi. Je n'ai rien trouvé sur ce Depardieu.

Dans leur *Blason populaire de la France*, MM. Gaidoz et Sébillot constatent que : « De tout temps les hommes ont aimé à médire de leur prochain, à le blasonner »²⁹. Quelquefois avec une dose de mépris. Par exemple celui des Nivernais ligériens pour les Berrichons qui peuvent appeler en vain si leur barque chavire sur la Loire : « C'est rin, c'est des Berriats qui s'neyent »³⁰ disait-on du côté de La Charité.

Ainsi nombreux sont les victimes de la raillerie commune. L'ethnologue Caroline Darroux a bien étudié ce phénomène social et culturel. En France, on cite souvent Saint-Maixent en Poitou, Hotonnes dans le Bugey ou Belvezet dans les Cévennes, sans oublier Fraimbois en Lorraine. À l'étranger, Gotham en Angleterre, Domnan en Prusse, Rem, en Pologne et bien plus loin encore. Les anciens Grecs se moquaient de la naïveté des habitants d'Abdère ou de la simplicité des paysans d'Arcadie. On racontait sur eux des facéties reprises dans des recueils dès le Moyen-Âge. Les Béotiens ont acquis avec le temps une solide réputation, comme les « Moutardiers du pape », sobriquet des habitants de Saint-Maixent.

Les souffre-douleurs, alors qu'ils n'y sont pour rien en principe, peuvent en avoir honte. Gérard Taverdet rapporte qu'à Torpes, en Saône-et-Loire, on n'osait pas avouer qu'on était du village ; on disait « je suis des environs de Bellevre ». Les Saint-Saulgeois n'étaient peut-être pas aussi honteux, mais l'abbé Deparis croyait bon de défendre ses ouailles face aux moqueries : « les régents des collèges ont rendu ce témoignage aux esprits de Saint-Saulge qu'ils n'en trouvaient pas de meilleurs et de plus excellents »³¹. D'ailleurs ses successeurs ont systématiquement omis de mentionner les facéties locales à leur évêque, comme a pu le constater Anne-Marie Chagny-Sève. De surcroît, les habitants de la petite ville ne se laissent pas faire. Francis Guyonnet, dans son *Saint-Saulge, Pays de Légendes* évoque par exemple la figure du charcutier malicieux Louveau qui mouche les étrangers tentés de se moquer des autochtones, comme à « l'étang de Ranceau ». Le Saint-Saulgeois se moque des moqueurs et, moins charitablement, de ses voisins de Pornat ou de Bona.

Le rural est gentiment brocardé mais le paysan se rit des gens de la ville (carte 34)... Seuls finalement les pompiers et le garde-champêtre subissent sans broncher la malice générale, ici comme ailleurs.

En Bourgogne, si la Côte-d'Or doit beaucoup à Clément-Janin, le Nivernais bénéficie d'un immense travail de collecte des contes et des chansons par Achille Millien. Sa Béotie nivernaise, identifiée par ses histoires facétieuses, concerne plusieurs villages comme Arbourse et ses « Arboursiots » ou Bonnin

29. H. Gaidoz et Paul Sébillot, *Blason populaire de la France*, Paris, 1884, p. V.

30. Jean Drouillet, *Folklore du Nivernais et du Morvan*, Luzy, 2^e éd., sd, p. 176.

31. J. Deparis, *Mémoire...*



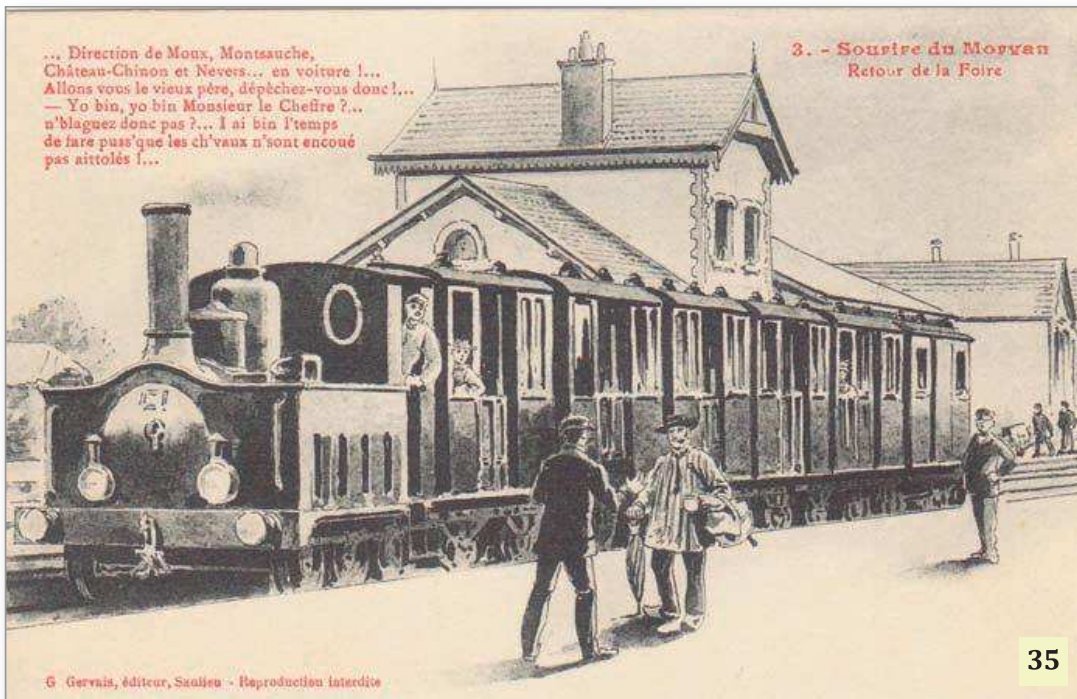
dont il a recueilli les contes vers 1881. Mais aucun ne rivalise avec Saint-Saulge qui lui a donné une riche matière, partiellement publiée de son vivant dans ses *Étrennes nivernaises* (1895 et 1896) et mise en valeur par Paul Delarue, de la Société académique du Nivernais. Achille Millien disait justement qu'on ferait un volume de toutes les facéties qu'on raconte à l'endroit de Saint-Saulge.

Les nouveaux Abdéritains

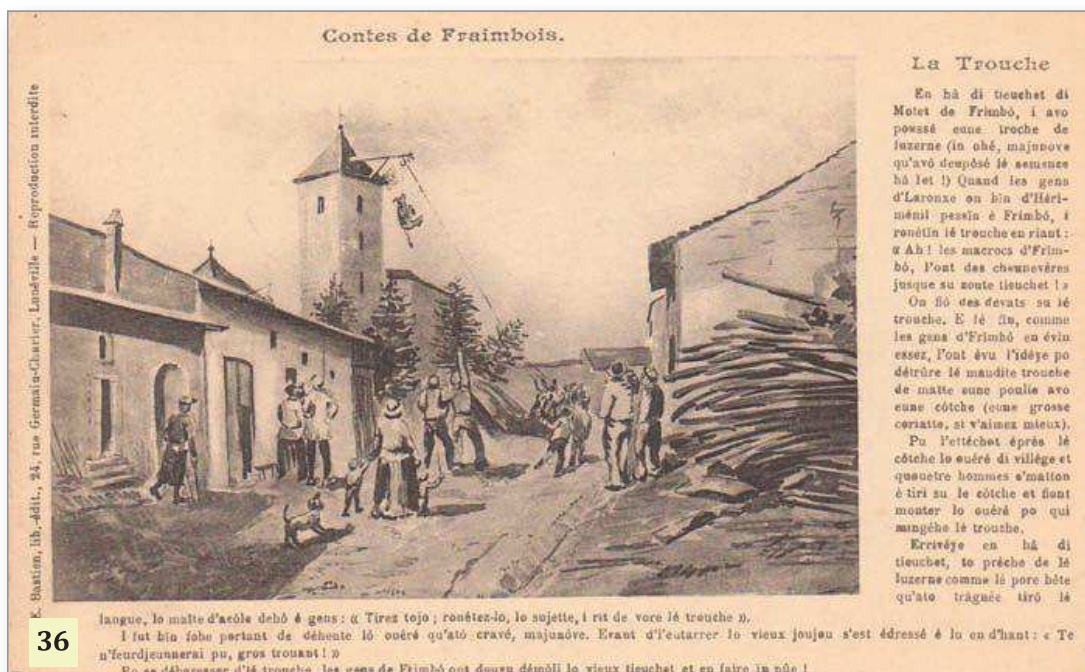
Desvignes, Arveau, Guyonnet et leurs successeurs n'en ont pas fait un volume mais largement plus d'une centaine de cartes postales différentes imprimées au moins par milliers. Sur le plan éditorial, la *Légende de Saint-Saulge* est une réussite de l'industrie de la carte postale et marque un moment fort de sa production. Le filon est ensuite exploité, surtout après la guerre, par des marchands qui créent des séries humoristiques du type *Rires* ou *Sourires*, surtout du Morvan (carte 35).

Le Morvandiau a tendance à remplacer le Saint-Saulgeois dans le rôle du niais, du vrai et du faux benêt ou du madré. Hors du Nivernais sans doute, il est une figure plus identifiable du nouvel Abdéritain, le retard de développement économique du Morvan étant censé induire l'arriération de ses habitants. Mais ces cartes s'éloignent de la qualité originelle de la *Légende*, tant pour les sujets réduits souvent à de simples blagues que pour les dessins généralement bâclés.

L'idée d'utiliser les histoires drôles et les dessins humoristiques pour vendre du papier n'est pas neuve. Les almanachs y ont eu recours depuis longtemps, ainsi que les journaux et les revues. Dans d'autres régions, par exemple en Anjou, on trouve ce genre d'illustration amusante avec un texte en patois. Les



cartes postales *Au pays Thouarsais* ressemblent à notre *Légende* mais loin de sa diversité et de son originalité me semble-t-il. Seuls les 76 *Contes de Frambois*, composés d'une histoire en patois lorrain et d'une illustration, édités vers 1900-1901 en 95 cartes postales par Émile Bastien, libraire de Lunéville, peuvent lui être réellement comparés. Mais, outre les thèmes, la principale différence vient de la forme d'expression choisie (carte 36). Les *Contes* sont d'abord un récit complet en langue régionale, agrémenté d'une image qui n'a qu'un rôle secondaire.



Les promoteurs ont clairement voulu transmettre un patrimoine, notamment linguistique, et dans un souci identitaire lié à la proximité de la Lorraine annexée à l'empire allemand. La *Légende*, de facture plus moderne, n'a pas cette ambition. Comme dans un emblème, image et mots s'éclairent mutuellement, ici pour amuser, d'un coup d'œil. C'est tout un art de la forme brève qu'on doit se garder de sous-estimer.

Si la *Légende de Saint-Saulge* puise la plupart de ses sujets dans le riche fonds commun et dans les facéties relevées par Millien, elle n'est pas une simple *beotiana*. Au-delà de l'effet comique auquel on peut être plus ou moins sensible aujourd'hui, la *Légende de Saint-Saulge* présente un intérêt ethno-historique non négligeable en ce qu'elle révèle une période, celle du Nivernais entre Belle Époque et Grande Guerre. Elle présente, et se représente, une société aux racines paysannes traditionnelles encore solides mais confrontée à une modernité ressentie comme hostile. Le comique permet de montrer bien des choses sans heurter quiconque de front.

L'opposition ville-campagne se marque fortement, y compris par le costume. Les animaux se mêlent encore intimement à la vie des gens. Les transactions se font directement d'homme à homme, sauf, évidemment, avec l'Administration. Un sou est un sou. Les institutions républicaines s'installent, l'autorité municipale s'affirme non sans difficultés, et dans un langage administratif souvent obscur pour les gens simples, mais l'esprit facétieux des habitants ne manque jamais de se manifester (carte 37). Les moqués sont aussi des moqueurs, aux plaisanteries des uns répondent les malices des autres. La critique



sociale affleure. Le patois, plus ou moins corrompu, est encore la langue de tous les jours et le français est quelquefois peu compréhensible pour les gens simples. Les machines comme le train, l'automobile, le téléphone, sans parler de l'aéroplane, sont mystérieuses, redoutables, regardées avec méfiance et souvent jugées inutiles. Mais le Progrès est en marche, il impose ses normes et malheur à qui ne le comprend pas.

Finalement, les cartes de la *Légende* permettent de saisir un moment privilégié au tournant du XX^e siècle. Elles racontent un monde incertain et, en dernière analyse pas si amusant, dont nos grands-parents préféreraient rire, malgré tout... ■

N.B. : Les cartes postales reproduites proviennent de collections particulières.